

Intitulé de l'UE	Complément de formation
Section(s)	- (1 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Sylvie COURSELLE	24	Quad 1

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Compléments de formation - Partie 1	24h	Sylvie COURSELLE

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Compléments de formation - Partie 1 : 24h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Compléments de formation - Partie 1 : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles <ul style="list-style-type: none"> ◦ Etre ouvert à la rencontre avec les autres dans une dynamique de créativité ◦ Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif • Déployer son « savoir-y-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne <ul style="list-style-type: none"> ◦ Nouer et entretenir une relation de personne à personne en tenant un positionnement professionnel ◦ Interagir dans le respect et la connaissance de lui-même et des autres

Acquis d'apprentissage spécifiques
Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable d'ajuster son comportement pour construire une dynamique de groupe favorable à la pratique d'activités physiques et sportives diversifiées et encadrées.

Contenu de l'AA Compléments de formation - Partie 1
Une semaine de stage multisports sous la direction à la fois du titulaire de l'UE et de moniteurs ADEPS.

Méthodes d'enseignement

Compléments de formation - Partie 1 : activités pratiques sportives

Supports

Compléments de formation - Partie 1 : activités pratiques sportives

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Compléments de formation - Partie 1 : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Compléments de formation - Partie 1 :

Évaluation continue (100%) basée sur les capacités relationnelles et la participation active des étudiants.

(Règlement des études: article 6.3.1: "L'étudiant est tenu de suivre effectivement et assidûment les activités d'enseignement et d'effectuer tous les travaux requis dans les délais fixés et sous la forme prescrite."). Toute absence doit être justifiée dans les 5 jours ouvrables.

En cas d'absence totale ou partielle, justifiée, l'étudiant devra récupérer dans le cadre des activités complémentaires de 2ème ou 3ème bloc pour pouvoir être évalué en 1ère session.

En 2ème session, une absence justifiée pourra être évaluée dans le cadre d'un stage sportif de nature équivalente, avec l'accord au préalable du professeur titulaire de l'UE.

En cas d'absence injustifiée, aucune remédiation ne sera possible en 1ère et 2ème session.

Année académique : **2021 - 2022**